

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Positionnement professionnel dans les systèmes (TO-PPS)* 2024-2025

Code : S.SI.364.2/3918.F.24

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module obligatoire à option

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 8 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé les 60 ECTS de la première année
 Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- S'inscrire par ses propos et ses actions, au sein d'un groupe de professionnel·les qui tient compte de l'histoire de la profession, de la société telle qu'elle se présente aujourd'hui et telle qu'elle pourrait se présenter à l'avenir.
- Comprendre l'impact des systèmes (économique, politique, sanitaire, etc.) sur sa profession et utiliser adéquatement cette intelligibilité pour se positionner et prendre des décisions.
- Participer à l'évolution de la profession au sein de ces systèmes par des prises de position affirmées
- Envisager un parcours professionnel infirmier et le mettre en lien avec les enjeux des systèmes dans lesquels va s'inscrire cette carrière.

5. Contenus

La profession infirmière évolue avec la société et tous les systèmes qui la composent (économique, politique, sanitaire, etc.). Ce module a pour intention de permettre aux étudiant·es d'analyser la fonction infirmière actuelle dans ces différents systèmes et de réfléchir à son évolution, à la lumière des enjeux de la stratégie Santé 2030 de la confédération helvétique.

Les cours, majoritairement dispensés par des experts de terrain, s'intéresseront à l'advocacy de la profession, aux territoires qu'elle occupe et aux enjeux présents dans les différents systèmes évoqués. Grâce à l'approfondissement de thématiques telles que la promotion de la santé à tous les âges, l'utilisation du numérique et de l'IA dans les soins, les attentes des usagers, le fonctionnement politique et l'organisation du système et l'empowerment de la profession, les étudiant·es réfléchiront aux possibilités et aux outils qui leur permettront de piloter leur profession vers l'avenir et de questionner le système.

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Examen écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input type="checkbox"/> Individuel | <input checked="" type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Conditions de la remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation

Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition :

La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition :

Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition :

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

La présence aux cours dans lesquels la pédagogie expérientielle prime (séminaire, laboratoire clinique, analyse de pratique, ...) peut faire l'objet d'une attribution de points à la validation. Ces cours sont identifiés dans le syllabus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail personnel dirigé (TPD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant-e est exclu-e de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Monod, S. (s. d.). *CRISE DU SYSTEME DE SANTE : CANTONS ET CONFEDERATION, IL EST ENCORE TEMPS*. Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://boutique.revmed.ch/crise-du-systeme-de-sante-cantons-et-confederation-il-est-encore-temps>
- OFSP, O. fédéral de la santé publique. (s. d.-a). *Mise en œuvre de Santé2030*. Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheits-2030/umsetzung-gesundheit-2030.html>
- OFSP, O. fédéral de la santé publique. (s. d.-b). *Santé2030*. Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheits-2030.html>
- Santé, D. (2023, novembre 5). Méthode SWOT : Pourquoi et comment ? *Déméter Santé*. <https://www.demeter-sante.fr/2023/11/05/methode-swot-pourquoi-et-comment/>
- *Une analyse SWOT pour les organisations de soins de santé que vous devez consulter*. (s. d.). Consulté 19 août 2024, à l'adresse <https://www.mindonmap.com/fr/blog/swot-analysis-in-healthcare/>
- Van Wijngaarden, J. D. H., Scholten, G. R. M., & van Wijk, K. P. (2012). Strategic analysis for health care organizations : The suitability of the SWOT-analysis. *The International Journal of Health Planning and Management*, 27(1), 34-49. <https://doi.org/10.1002/hpm.1032>

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom des responsables de la transition : Jean-Sébastien Lamothe & Hélène Monney

Descriptif validé le 08.09.2024

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz